Martigny, mercredi 15 avril 1942. **82me année.** *No 45.*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . **Fr. 10.—**
Avec „Bulletin officiel" . . . . . **Fr. 15.50**
ETRANGER : Un an . . . . . **Fr. 18.—**
Avec „Bulletin officiel" . . . . . **Fr. 24.—**
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX ***II c 58***
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Rédaction : Téléphone No 6 10 31
Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36 — ANNONCES — Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

ANNONCES RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace — le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm.
9 ct. CANTON 20 ct.
11 ct. SUISSE 30 ct.
12 ct. ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX ***II c 485***

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

En passant...

La fumée blanche

En ce dimanche adorable où le printemps éclatait en petits bourgeons sur le nez des buveurs, j'en regardais quelques-uns attablés sur une terrasse à Sion.

— Qu'attendez-vous donc ?

L'un d'eux leva la main dans la direction du Casino et doucement : « La fumée blanche », répondit-il.

Parbleu ! j'avais complètement oublié que ce sacré collège que forment les membres du directoire était en train d'élire un nouveau pontife !

Pourtant, les chroniqueurs avaient accès à la salle, en dépit des protestations de M. Antoine Favre, et j'aurais pu m'y faufiler sans un coquin de soleil qui me retenait dans la rue :

Je n'arrivais pas à me persuader qu'il faisait plus beau dedans que dehors !

Mais, le soir déjà je lisais les résultats du vote, sur le visage expressif des vaincus. M. Wilhelm Ebener avait triomphé de M. Oscar Schnyder, M. Escher de M. Petrig, M. Pitteloud de M. Troillet, par 176 voix contre 130.

La paix régnait enfin dans le parti conservateur ! Ce que fut la séance, on me la raconta en long et en large, en long surtout, si bien que je pourrais vous relater par le menu tous les discours, mais vous n'avez pas mérité cela, ni moi non plus.

M. Haegler, qui a ceci de commun avec Lamartine Alphonse qu'il siège au plafond, lui aussi portait sur l'assistance un regard désabusé, las et même un peu triste : On le sentait prêt à tous les sacrifices, à celui de M. Ebener ou à celui de M. Schnyder, selon la volonté des augures.

Ces deux Messieurs, d'ailleurs, prenaient déjà des airs de petits moutons et personne alors ne s'étonna de leur mutisme.

M. Haegler prononça, paraît-il, une allocution d'une haute élévation de pensée, exhortant les délégués à n'envisager que le bien supérieur du parti. Il dit, et ce fut la foire d'empoigne.

Il apparut bientôt que les jeux étaient faits avant le commencement du spectacle et que par delà les deux personnalités en cause il s'agissait de se prononcer pour M. Oscar Troillet ou pour M. Wilhelm Pitteloud !

M. Favre émit des considérations sur le vote, avec cette conviction qui n'appartient... qu'à lui (hélas ! trois fois hélas !) puis M. Haegler ouvrit la discussion. Il arrivera plus difficilement à la clore !

Un témoin impartial de ce débat historique auquel je dois mes renseignements m'assura que M. le conseiller national Wilhelm Escher défendit la candidature Joseph Ebener avec une finesse, une intelligence et un esprit remarquables.

Je lui transmets ces fleurs, d'autant plus volontiers que ce n'est pas dans mon jardin que je les cueille et que je suis moi-même étonné de ne pas leur trouver d'épines.

M. Troillet, par contre, était dans un mauvais jour. Je le regrette amèrement pour lui, car pour la première fois de sa vie, un hasard malin m'avait donné la même opinion que la sienne.

Il éprouvait pour la constitution valaisanne un amour tout neuf que pour ma part j'avais toujours ressenti. S'il exprima gauchement son sentiment, c'est peut-être, après tout, que c'était un sentiment naissant. Quoiqu'il en soit, M. Troillet lut un papier sur un ton neutre et ennuyé, se trompa de page et trébucha sur les mots sans même essayer de sauver ce texte.

Peut-être était-il conscient de parler dans le désert et pensait-il déjà en regardant les délégués à la dérobée : «Ah! les chameaux, les chameaux!»

M. Raymond Evéquoz se taisait, olympien.

On lui prêtait cette opinion qu'un déménagement serait une comédie et cependant, en aucun moment, il n'esquissa la moindre objection.

« S'il était intervenu, proclamait avec attendrissement M. Michelet, il aurait certainement déplacé vingt voix ! »

En attendant M. Petrig déplaçait la sienne en forçant le ton. Comme il parle aussi mal le français que l'allemand, il s'exprimait pour ses « amis welches » dans une langue extraordinaire et lui aussi se muait en champion de la constitution qui l'avait tenu tout petit sur ses genoux quand il s'asseyait sur elle...

Ses arguments, à les juger sur les mouvements des mains, l'ampleur d'un organe éclatant, la vivacité de l'œil, devaient avoir du poids, mais l'auditeur moyen se contenta de les trouver lourds.

M. Petrig qui proposait la candidature Ebener, il y a quelques mois, patronnait maintenant la candidature Oscar Schnyder en homme expérimenté et qui revient de loin. Je dois à la vérité de déclarer qu'il prit son échec en beau joueur, ce qui me permet d'espérer qu'il gardera le sourire en lisant cet article et qu'il ne regrettera pas les trois décis que nous avons bu ensemble en nous complimentant sur notre santé mutuelle.

Quant à M. Albert Papilloud, il se lança dans la bagarre à corps perdu, ce qui n'est pas peu dire ! Il ressemblait à Robespierre et à son exemple, il allait un peu plus tard, perdre la tête.

Pour l'instant, il combattait M. Ebener avec une âpre éloquence, éclatant d'indignation ou sursautant de colère et vraiment ce que M. Troillet n'avait pas pu lire, il l'improvisait magnifiquement.

Tout cela, en pure perte ! En effet, les délégués qu'il suppliait de ne pas violer la constitution passaient à l'exécution, sans le plus petit ménagement, laissant à M. Antoine Favre le soin de nous prouver plus tard qu'aucun viol n'avait été commis.

Voilà donc M. Ebener candidat officiel du parti conservateur au fauteuil vacant de M. Oscar de Chastonay. Il ne m'appartient pas de juger ce choix qui sera diversément accueilli par les uns ou les autres. Je l'enregistre avec sérénité, M. Troillet dirait « je l'encaisse » et je m'incline avec respect devant la décision d'une majorité qui mena le combat tambour battant.

Pendant les mois où M. Ebener devra s'acclimater à Brigue, il faudra trouver un magistrat qui détienne provisoirement le Dépt des finances.

Ce rôle incombe à M. Fama. Comme on prétendait que M. de Chastonay jetait les yeux dans le Dépt de M. Fama, il n'est que juste à présent que M. Fama jette à son tour les yeux dans le Dépt de M. de Chastonay.

Il y a dans la vie une logique amusante.

L'irréparable accompli, les délégués se dispersaient bientôt dans les différents cafés de la ville où tous rivalisaient de verve et de bonne humeur, les uns pour donner le change et les autres pour exprimer leur joie. Les vainqueurs discutaient ferme avec les vaincus qui rêvaient d'une dissidence éventuelle : « Ah ! si Oscar Schnyder se présentait, ou Petrig, ou Lampert ! »

Mais M. Petrig ne s'agitait pas, il professait cette idée que la nuit porte conseil.

En trois mois il peut s'en passer des choses...

Les délégués qui n'avaient pas pipé le mot durant la séance, à présent s'exprimaient clairement avec une netteté d'expression qui révélait enfin un esprit décidé : « Trois décis, Mademoiselle ! Un demi de Fendant ! »

Tous il buvaient du vin, à l'exception d'un seul, Haegler, qui lui, avait bu du lait tout à l'heure...

L'élection de M. Ebener représentait, en effet, pour les Messieurs du directoire, un succès auquel ils ne s'attendaient pas il y a huit jours, et il leur donnait des... ailes, à eux que nous traitions de moûcherons ! Et maintenant, en chroniqueur courtois, on me permettra bien, puisqu'un homme est devenu candidat officiel, de présenter à qui de droit les compliments d'usage :

Je félicite donc MM. Escher et Pitteloud de l'élection de M. Ebener, et je félicite M. Ebener d'avoir fait de MM. Escher et Pitteloud ses amis d'élection. Espérons que le peuple n'aura qu'à s'en féliciter, également, pour autant qu'il ait encore son mot à dire, après tant de discours ! *A. M.*

Valaisanneries

L'élection partielle au Conseil d'Etat, à laquelle il faut prochainement procéder, nous amène à faire quelques réflexions, qui portent aussi sur de précédentes élections.

Le remplacement de M. Oscar de Chastonay a fait couler beaucoup trop d'encre, et traîne trop longtemps. Le départ de M. de Chastonay était connu depuis longtemps, et le parti conservateur ne saurait prétendre qu'il a été pris de court par cette démission.

Il est d'autant plus affligeant pour le renom de notre canton de voir que, dans la question du remplacement du chef des finances, les mesquines rivalités régionales et les haines de clan n'ont rien perdu de leur virulence et de leur redoutable importance. Il faut bien reconnaître que les journaux des autres cantons, qui, depuis des mois, publient périodiquement dans leur chronique du Valais des informations relatives au successeur de M. de Chastonay, doivent, à la longue, lasser leurs lecteurs. Ceux-ci en arriveront, certainement, à penser que le Valais est bien le canton de l'électoralisme professionnel, le canton où les élections deviennent un but en elles-mêmes, et où la cuisine électorale a plus d'importance que le résultat de l'élection.

Il est grand temps de comprendre que nous donnons une triste idée de notre canton par le spectacle de nos interminables manœuvres de clans et de régions. Et c'est là, sans doute, une des causes du peu de considération qu'on témoigne au Valais dans les sphères intercantonales et fédérales. Mais ceci, c'est à nous à le comprendre, pour y porter remède. Car, s'il est de nos Confédérés qui s'affligent sincèrement de constater chez nous ce travers incorrigible, et ne nous le cachent pas, il en est d'autres qui ne demandent qu'à nous voir rester dans notre erreur stérile, pour pouvoir, eux, en profiter et tirer à eux la part qui devrait revenir au Valais.

Et ceux-là nous encouragent, sous couleur de pittoresque et de particularisme fédéraliste, à garder notre caractère batailleur, en l'admirant... ou en feignant de l'admirer.

C'est au point de vue de notre dignité et du prestige de notre canton qu'on doit déplorer les circonstances de la prochaine élection partielle au Conseil d'Etat : Voici trois mois, ou plus qu'on en parle. Il était admis que ce siège devait revenir au Haut-Valais. Pourquoi le Haut-Valais n'a-t-il pu s'entendre sur un nom ?

Et pourtant, il ne s'agit pas d'une compétition entre plusieurs partis ! C'est au seul parti conservateur, champion de la défense de la religion, qui se prétend seul concessionnaire des idées, et partant, de la charité chrétiennes, à désigner un candidat.

On aurait pu, dès lors, s'attendre à voir tous ces chrétiens éminents faire assaut de renoncement, et s'offrir mutuellement le siège à repourvoir, à tel point que, pour finir, il y aurait eu risque de ne point trouver de candidat qui accepte !

Mais non ! c'est au contraire un égoïsme outrancier, un régionalisme stérile, une rivalité inconcevable entre deux clans du même parti ! On entend dire qu'une intervention épiscopale pour amener un des antagonistes à se désister serait restée sans effet ! Les résultats du vote au Comité et la régularité des pouvoirs de ses membres ont même été contestés !

Et toutes ces discussions ont été étalées au grand jour, on ne nous a fait grâce d'aucun détail. Et il a fallu en arriver à l'assemblée des délégués du 12 avril, tenue dans la salle du Grand Conseil (espérons qu'on songera à l'aérer d'ici à la session de mai !) pour qu'une majorité, et encore assez faible, se dessine en faveur de M. Ebener. Celui-ci réunit en lui assez de qualités pour inspirer confiance, et pour donner un bon magistrat ; son concurrent n'en était, lui non plus, pas dépourvu. Pourquoi faut-il encore, maintenant, que M. Ebener doive nous donner le spectacle bizarre de son déménagement, ou de son changement de domicile de 3 mois ?

Cette disposition de notre constitution est ridicule, surtout quand on constate que M. Ebener, candidat du district de *Rarogne*, doit aller trois mois prendre domicile à *Brigue*, parce que lui-même et M. le conseiller d'Etat Pitteloud, lequel a été élu en son temps comme candidat du district *d'Hérens*, sont tous deux domiciliés à *Sion !*

Or, il y a longtemps que le parti libéral-radical a demandé la suppression de cette disposition constitutionnelle : rien n'y a fait. La majorité conservatrice ne tenait pas à écarter cette restriction, qui lui servait à brider la minorité. Et maintenant, c'est le parti conservateur qui en est atteint. Or, la solution que devra adopter M. Ebener a ceci de très regrettable, qu'elle apparaît au simple citoyen comme un « truc » pour tourner la loi. Elle fait repenser à la triste pratique du « kroumirat », sanctionnée en son temps par le Conseil d'Etat, abus qui a tant fait de mal à la politique valaisanne, et que certains roitelets conservateurs étaient si fiers d'avoir su découvrir et pratiquer, pour obtenir ou assurer la majorité conservatrice dans telle commune.

Et surtout, si M. Ebener doit maintenant aller prendre domicile 3 mois à Brigue, l'élection est retardée d'autant, et le Département des finances, ou un autre Département (car il n'est peut-être plus certain que le nouvel élu reçoive le Département de M. de Chastonay) sera sans chef pendant plusieurs mois, ce qui est pour le moins préjudiciable au pays.

(Suite en 2me page)

On s'assure avantageusement à **La Mutuelle Vaudoise**
Th. LONG, agent général, Bex

A travers le monde

Calcutta et Madras évacuées. — *Extel apprend que sur les deux millions et demi d'habitants qui constituaient la population normale de la ville de Calcutta, 750.000 ont déjà été évacués et 250.000 se préparent à en faire autant avant la fin du mois. Seuls les ouvriers dont le travail sert directement à la défense nationale, les membres des grandes administrations civiles et militaires demeureront dans la ville qui, de centre de commerce de premier ordre, prendra le caractère d'une forteresse.*

Madras, la seconde ville de l'Inde, dont la population normale est de 600.000 habitants, est déjà partiellement évacuée ; 130.000 habitants sont partis et 170.000 se préparent à en faire autant. Des postes sanitaires, de secours, de ravitaillement et d'eau sont aménagés tout le long des routes qui partent des deux villes. Le général Wavell a ordonné que toutes les barcasses, les embarcations et les véhicules de tout ordre soient évacués de la région des côtes vers l'intérieur du pays, afin qu'en cas de débarquement les Japonais ne trouvent sur place aucun moyen de transport susceptible de faciliter leur avance ou d'être utilisé pour la conduite de la guerre.

Corregidor succombera sous peu. — *D'après les dernières nouvelles reçues de Corregidor — la petite île des Philippines qui ferme la baie de Manille — il semble bien que la forteresse approche de la fin de son héroïque résistance. Si les provisions de vivres et l'eau sont encore suffisantes, les munitions diminuent rapidement. Les Japonais bombardent sans arrêt les positions de Corregidor qui dominent la péninsule de Bataan. Une demande de capitulation du haut commandement nippon a été repoussée. Les Américains sont fermement résolus à poursuivre la lutte jusqu'à la dernière cartouche. S'ils n'ont aucune illusion sur l'issue finale de la lutte, ils savent qu'ils se battent pour gagner du temps. Tel est le sens du dernier message reçu de Corregidor par le gouvernement américain.*

Les Japonais dans la mer d'Oman ? — *On mande de Changhaï à la* Tribuna *de Rome que le commandant des escadres anglaises dans les mers d'Orient aurait envoyé des torpilleurs dans les eaux des archipels des Maldives et des Laquedives (au large des côtes occidentales de l'Inde), craignant un débarquement des Japonais dans ces îles.*

Une telle initiative de la part des Nippons aurait des conséquences graves pour l'organisation de la défense anglaise. Les Laquedives contrôlent, en effet, la route qu'empruntent les navires qui se rendent d'Arabie et du golfe Persique à Ceylan et dans le golfe du Bengale. Les Maldives dominent la route maritime de la mer Rouge et du golfe d'Aden aux Indes.

La prise de Mantahlova. — *La guerre sur le front germano-russe se poursuit avec acharnement, bien que le dégel empêche les opérations de grande envergure. On annonce que des unités blindées soviétiques ont pris la ville de Mantahlova, à 15 km. à l'est de Rjev. En outre, les Russes ont réussi à pénétrer profondément dans les positions allemandes entre le Volkhov et Schlusselbourg et ont pris une localité.*

Un avertissement américain. — *M. Sumner Welles, remplissant les fonctions de secrétaire d'Etat des Etats-Unis, déclara lundi à Washington que si la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie fournissent une aide effective à l'Axe contre l'URSS, M. Roosevelt recommandera au Congrès de leur déclarer la guerre.*

Mort du grand-duc Dimitri. — *L'ancien grand-duc Dimitri Pawlowitch, frère du tsar, vient de mourir à Davos. Il avait pris une part très active à l'assassinat de Raspoutine, le 17 novembre 1916. En effet, c'est lui qui conduisit l'automobile dans laquelle, après l'assassinat, le corps de Raspoutine avait été transporté au pont de la Néva, où il fut jeté.*

La crise française. — *Une grande effervescence règne de nouveau dans les cercles politiques et les milieux informés de Vichy à la suite de nouvelles entrevues du président Pierre Laval avec le maréchal Pétain et l'amiral Darlan.*

On prévoit en effet presque partout comme tout à fait imminent un très important changement dans la politique générale et le personnel dirigeant du gouvernement français, sous l'égide du chef de l'Etat, de l'amiral Darlan et du président Laval. La chose est certes des plus vraisemblables car la crise, une crise très large et très sérieuse, est incontestablement ouverte et en pleine évolution. Selon certains renseignements dignes de crédit, les personnalités qui risquent de se trouver évincées, manœuvrent sans relâche, se défendent âprement et, d'autre part, diverses questions — des questions d'attributions de fonctions, notamment — resteraient à mettre au point. De sorte que la solution, pour être prochaine, pourrait n'être pas tout à fait aussi brusquée qu'on le croit communément. Il n'en reste pas moins que le dénouement est aujourd'hui à peu près partout considéré comme assuré.

Le procès de Riom suspendu. — *Un décret officiel publié hier à Vichy suspend les débats du procès de Riom, sur les responsabilités de la défaite française, pour supplément d'informations. Il est probable qu'il s'écoulera un temps assez long avant la reprise des débats.*

Valaisanneries

(Suite de la 1re page)

Or, dès que le nom de M. Ebener a été mis en avant, on devait savoir que cette prise de domicile ailleurs qu'à Sion serait nécessaire, et si le Haut-Valais avait su s'unir sur ce nom en février déjà, l'élection aurait pu avoir lieu en mai, et la regrettable vacance aurait été évitée.

A moins que M. de Chastonay — qui s'en sent certes capable — ne se dévoue au pays et ne dirige à la fois la Banque cantonale... et le Département des finances pendant cet intervalle.

En résumé, toute cette manœuvre électorale n'aura en rien contribué à relever le prestige et la dignité du canton. Comment, dès lors, s'étonner de la façon dont la candidature valaisanne au Tribunal fédéral des assurances a été, tout récemment, évincée ? Et pourtant M. le Dr Jean Graven avait tout pour faire un excellent juge et pour représenter dignement le Valais, qui méritait bien cette place ! Rarement on a vu un candidat aussi qualifié écarté avec autant de désinvolture, et au dernier moment !

Ce n'est qu'au Valais qu'on ose faire impunément un tel affront ! Il faut bien dire, en terminant, que les pires ennemis du Valais, ce sont les Valaisans, ou plutôt leur rivalité, leur haine et leur esprit de dénigrement réciproque.

Lorsque M. Troillet était candidat au Conseil fédéral, d'où lui sont venues les attaques les plus perfides ? On n'a pas oublié qu'un imprimé fut répandu au Conseil national, destiné à montrer qu'en Valais même, M. Troillet n'était pas respecté et considéré. D'où venait cet imprimé ? Certainement pas des libéraux-radicaux valaisans !

Et à ce propos, le Conseil d'Etat avait, spontanément, décidé de faire une enquête pour découvrir l'auteur de cette manœuvre ; il avait chargé le Commandant de la Gendarmerie cantonale de procéder à cette enquête. Or, aucun résultat n'a été publié jusqu'ici. Et alors, on doit conclure :

ou bien, M. Gollut n'a rien trouvé, et il faut bien le dire, *ou bien* M. Gollut a trouvé... et il faut aussi le dire !

La prochaine session du Grand Conseil serait une excellente occasion pour mettre enfin au net ce point d'histoire.

La Mazze.

Chronique montheysanne

L'assemblée du « Vieux Monthey »

L'association du « Vieux Monthey » a tenu son assemblée générale annuelle lundi soir 13 crt. dans la salle du Ciné-Casino Central, sous la présidence de M. Louis Borgeaud dont le rapport présidentiel reflétait tout l'optimisme et les vues larges touchant l'avenir de l'association. 26 nouveaux membres furent reçus ce qui témoigne de l'intérêt suscité par la création et la vie de ce groupement si utile.

L'indispensable rapport financier présenté par le caissier, M. Félix Richard, fut réduit à sa plus simple expression du fait que le « Vieux Monthey » n'est riche que de projets et d'ambitions encore qu'il puisse se flatter déjà de très belles réalisations. Le son creux de la pauvre caisse a réveillé des échos douloureux dans le cœur du comité qui a besoin de moyens financiers pour réaliser ses tâches urgentes. Aussi un appel, sinon à la charité, du moins en faveur de l'acquittement des cotisations, fut-il lancé par le président. Il sera certainement entendu, le Montheysan étant très attaché aux choses de sa ville natale.

Gagné par la contagion du nombre 9, le comité fit la proposition d'élever à ce chiffre le nombre des membres du comité qui était jusqu'ici de 7. Les deux nouveaux membres de l'aréopage furent désignés en la personne de MM. Jean Marclay, droguiste, et Henri Hauswirth, chef de la police locale, deux citoyens dont l'attachement au passé montheysan est très grand et qui en ont fourni déjà d'abondantes preuves.

Les participants à l'assemblée entendirent ensuite une causerie de M. Alexis Franc sur quelques jugements de la cour de justice du dixain prononcés de 1814 à 1817. Puis ils eurent le régal d'une conférence de M. Jules Bertrand, pharmacien à St-Maurice, un ami de la première heure du « Vieux Monthey », qui retraça la généalogie de la famille du Fay-de Lavallaz. Notre grand historien fut applaudi comme il le méritait.

Désireux de s'acquitter de la dette de reconnaissance contractée à l'égard de M. Bertrand, qui fut de tout temps un conseiller sûr et éclairé en même temps qu'un ami très cher, le « Vieux Monthey » le sacra membre d'honneur aux acclamations de l'assistance. Le livre d'or de l'honorariat de l'association ne pouvait être mieux ouvert.

Le « Vieux Monthey » caresse depuis longtemps un dessein louable et c'est précisément pour cela qu'il a besoin du concours financier si vivement sollicité par M. Borgeaud. A côté de l'histoire écrite et parlée, il ambitionne de faire de l'histoire par l'image, c'est-à-dire de fixer sur la pellicule magique les étapes fastueuses ou simplement historiques de la vie montheysanne. Afin de bien montrer à ses membres et à ses nombreux sympathisants tout l'attrait de cette formule, le comité avait prié M. Jean Fournier, facteur à Monthey et dont le violon d'Ingres est le cinéma, de projeter sur l'écran de la salle quelques films tournés par lui. Ainsi défilèrent sous les yeux ravis des spectateurs des scènes de manifestations récentes : *Fête-Dieu de 1938, Carnaval de 1938, Fête cantonale des musiques de 1939* ainsi que des scènes de la fête bas-valaisanne des musiques de Bagnes et d'une Fête des vieux costumes à Champéry. L'idée de conserver sous cette forme — qui n'exclut pas, bien entendu, la forme écrite — le souvenir des manifestations montheysannes marquantes, est séduisante et le « Vieux Monthey » ne doute pas que la générosité publique lui permettra de la réaliser chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Le « Vieux Monthey » a prouvé qu'il n'est pas une abstraction ainsi que le prédisaient certains sceptiques, mais une réalité et, soit dit sans exagération, une très belle réalité. Lorsqu'il aura réuni les moyens d'exercer dans toute sa plénitude la tâche qu'il s'est tracée, il aura convaincu tout le monde de sa très grande utilité.

Nouvelles du Valais

Succès valaisan. — Nous apprenons avec plaisir que M. Fernand Frachebourg, de Salvan, à Sion, vient de passer brillamment à l'Université de Lausanne les épreuves de doctorat ès-sciences commerciales et économiques.

Qu'il en soit vivement félicité.

Saxon. — La section de gymnastique organise le dimanche 19 avril en matinée et soirée sa représentation annuelle. La fanfare municipale la « Concordia » prêtera son gracieux concours. Le programme comprend, outre toute la gamme des exercices de gymnastique, un drame en trois actes « Le Rosaire » et un ballet viennois clora la soirée. Nul doute que la section se produira devant une salle comble, car nous connaissons l'estime qu'a la population de Saxon pour la gymnastique et que la société fait de son mieux pour la conserver.

Fais ce que je dis, mais pas ce que... je fais ! — Le parti conservateur valaisan, on le sait, se targue de mettre en tête de son programme le maintien et le développement des *idées chrétiennes*. Or, c'est la 2me fois en peu de temps que le *Nouvelliste* reconnaît que son parti est infidèle à l'enseignement de l'Evangile. Tout récemment, ce fut à l'occasion d'une réunion du Comité cantonal de ce grand parti, numériquement parlant bien entendu, M. Haegler se faisait le devoir « pénible » de rappeler à ses collègues que l'Evangile enseigne que « les premiers seront les derniers... », ce que ces Messieurs étaient trop enclins d'oublier.

Rapproché de ce douloureux rappel, voici encore ce que le même M. Haegler, présidant la « grandiose » — par le nombre s'entend ! — assemblée des délégués conservateurs de dimanche, disait dans un discours pathétique : « La paix et l'union (au sein du parti) tout le monde les désire. Ce que nous voudrions, c'est de la sincérité, de la droiture et de la clarté dans les déclarations. Est-ce si difficile à obtenir ? Ce n'est pas notre avis.»

Reconnaissons que M. Haegler au moins est sincère. On ne pouvait mieux dénoncer et condamner l'hypocrisie et... les velléitaires de la dissidence.

† **La doyenne de Sierre**. — On ensevelira demain à Sierre Mme veuve Louise Clausen née Faust, mère de M. Adolphe Clausen, employé retraité des S. I. de la ville. La défunte était née en mai 1843 et allait donc entrer prochainement dans sa centième année. Elle était, sans doute, une des doyennes du canton. Mme Clausen avait conservé toutes ses facultés et jusqu'à ses derniers jours, elle se levait régulièrement.

Ses dernières années s'étaient écoulées paisiblement à l'Asile St-Joseph à Sierre où elle s'était retirée.

Nos condoléances à son fils.

Chamoson. — † *M. Paul Favre-Giroud.* — C'est avec surprise doublée d'une vive peine que nous avons appris dans la journée d'hier la nouvelle du décès à Chamoson de M. Paul Favre-Giroud, ravi subitement à l'affection des siens et de ses nombreux amis. M. Paul Favre-Giroud, qui était depuis l'année 1918 — soit depuis près d'un quart de siècle — chef caviste de confiance de la Mason les Fils Maye, vins à Riddes, avait été victime il y a quelques années d'un accident dont il ne s'était jamais bien remis. En effet, son état de santé ne lui permettait de travailler que par intermittences en raison du traitement médical régulier auquel il était astreint.

Rien toutefois n'aurait laissé présager un départ brusque puisqu'il avait encore commencé sa journée d'hier en vaquant à ses occupations habituelles. Hélas ! se sentant mal, il ne tardait pas à être emporté frappé par une attaque et cela en dépit des soins qui lui furent prodigués.

C'est un excellent travailleur, un bon père de famille et un citoyen sympathique qui s'en est allé bien jeune encore puisqu'il n'avait que 43 ans. Il laisse une épouse et cinq enfants dans la peine que l'on conçoit.

Le parti libéral-radical chamosard perd aussi en M. Paul Favre-Giroud un de ses bons éléments, un intègre et fidèle adhérent tout de droiture et jouissant de l'estime générale.

Que les proches en deuil daignent agréer l'expression de notre bien sincère sympathie dans cette pénible épreuve.

L'ensevelissement de M. Paul Favre-Giroud aura lieu demain jeudi à Chamoson à 10 heures.

Bagnes. — *Accident de ski.* — Lundi après-midi, en revenant de la Rosa-Blanche sur la cabane de la Chaux, en dessous du col de ce nom, M. Maurice Nicollier, négociant à Châble et député suppléant du district d'Entremont, s'est cassé une jambe. Ses compagnons de route, entre autres MM. le capitaine Panchaud de Lausanne et le 1er-lieutenant Jules Vaudan de Châble sont descendus à la cabane chercher du secours afin de transporter le blessé, chose qui n'a pas été facile, car depuis le bas de l'alpage de la Chaux, la neige a disparu ; il a fallu en effet effectuer une descente très difficile à travers les mayens inclinés fortement pour arriver enfin au village de Sarreyer où une voiture attendait notre accidenté qui a été ramené à son domicile.

Nos vœux de prompt rétablissement.

Encore des jubilaires à la Ciba

MM. Oswald Donnet et Eugène Ciana viennent de recevoir de la direction de l'usine de Monthey la belle montre en or des 25 ans de service.

A tous deux nos félicitations et nos vœux.

Syndicat d'élevage de la race d'Hérens

La Féd. des Syndicats d'élevage de la race d'Hérens a tenu son assemblée annuelle le 12 avril à Sion sous la présidence de M. Alphonse Fellay de Bagnes.

Celui-ci salue la présence de M. Jacky, ancien vice-directeur de la Division fédérale de l'agriculture et représentant de la Commission des Féd. suisses d'élevage, de M. Sierro, chef de la Station cant. de zootechnie, ainsi que des membres du jury des concours.

Malgré la mobilisation, la presque totalité des syndicats avait répondu à l'appel du comité. L'assistance comptait plus de 100 personnes. Après les délibérations statutaires et l'approbation des comptes, elle entendit un substantiel rapport de M. le directeur Luisier, gérant de la Féd. Les diverses activités de l'Ass. pendant le dernier exercice furent longuement passées en revue : Herd-Book, Marché-Concours, allocations d'achat pour reproducteurs de choix, primes de garde, exportation, etc., rien ne fut oublié. M. Luisier insista sur la nécessité d'une sélection toujours plus rigoureuse et sur l'importance du contrôle laitier afin de poursuivre efficacement l'amélioration progressive de notre race si bien adaptée à son milieu.

M. le colonel Jacky fit ensuite un fort intéressant exposé sur l'historique de nos races bovines valaisannes. Il nous explique comment on les a laissées s'abâtardir par des croisements inconsidérés. Il félicite les éleveurs qui depuis 1870-1880 ont entrepris l'épuration des races et l'amélioration méthodique des formes et des aptitudes. Il les encourage à persévérer dans leurs efforts et à s'astreindre à une sélection rigide. La fantaisie n'est plus possible. Les acheteurs reviennent toujours plus exigeants ; ils s'intéressent surtout à la production, même aux dépens des reines.

Les chaleureux applaudissements qui saluèrent la péroraison montrèrent à l'éminent conférencier combien ses paroles allèrent au cœur de tous les éleveurs.

M. Roten défend l'honneur des reines qui peuvent l'être en même temps par les cornes et la production laitière ! Les longues et minutieuses recherches auxquelles M. le colonel Jacky s'est adonné vont être condensées dans un ouvrage qui va paraître prochainement. D'ores et déjà, nous lui souhaitons plein succès.

Après la conférence de M. Jacky, le gérant de la Féd. donna quelques indications sur les efforts à accomplir sans tarder dans l'élevage pour préparer la période d'après-guerre. Il incita les syndicats et les particuliers à ne livrer pour l'exportation que des animaux de choix afin de nous créer des débouchés durables. Ce nous fut un vrai régal d'assister à cette assemblée. Nous avons constaté que les intérêts des éleveurs sont défendus avec insistance. Grâce aux conseils donnés par les dirigeants et la persévérance de tous les syndicats fédérés, notre petite et mignonne race bovine ira toujours s'améliorant pour le profit de notre économie cantonale.

R. M.

La « Gérondine » à la radio. — Une fois de plus, la « Gérondine », Harmonie municipale de Sierre, donnera un concert de folklore valaisan retransmis par Radio Lausanne. Cette émission, émise également sur ondes courtes, est destinée aux Suisses à l'étranger. Au programme, nous relevons les noms de Mme Haenni de Bons, qui s'est spécialisée dans les chansons anniviardes, M. W. Schœchli, qui chantera de nouvelles chansons, ainsi que M. Célien Balmer et M. Constant Zufferey, de St-Luc, qui se produiront dans une chanson de leur village.

Ce concert de folklore aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel Terminus, à Sierre, le 27 avril, à 21 heures.

Chronique de Martigny

Concert militaire

Ce soir mercredi une fanfare militaire territoriale cantonnée dans notre cité donnera un concert sur la Place Centrale, à 20 h. 15, sous la direction du Sgt. Gaudard.

Nous sommes certain que la population martigneraine tiendra à venir nombreuse applaudir nos chers et sympathiques « territoriaux » qui accusent à leur actif un nombre impressionnant de jours de « mob ».

Au Corso, « Kœnigsmark » remporte un gros succès

Vu le grand succès obtenu par cette reprise, le CORSO donnera encore deux séances supplémentaires de ce film *Kœnigsmark*, ce soir mercredi et demain jeudi à 20 h. 30. La captivante aventure d'Aurore de Lautenbourg et du petit précepteur français Raoul Vignerte provoque un vif enthousiasme.

Dès vendredi : *« Le Cavalier Noir du Kantzas »*, avec John Wayne, un grand roman d'aventures se déroulant dans une atmosphère colorée et inoubliable.

Société de développement

Les membres de la Société de développement de Martigny-Ville sont convoqués en assemblée générale le jeudi 16 avril 1942, à 20 h. 30, au tea-room de l'Hôtel Kluser.

Qui sera le dernier des six ?

On parle beaucoup du *« Dernier des Six »*... Qui sera-t-il ? Un vivant ou un mort? telle est la question principale que doit élucider l'inspecteur chargé de l'enquête sur cette succession de meurtres. C'est *Pierre FRESNAY* qui incarne le rôle du policier dans le film *« Le Dernier des Six »* qui sera présenté à partir de vendredi à l'Etoile.

Prochain train de nuit : dimanche 26 avril.

Martigny-Sports

Dimanche 19 crt., Martigny I rencontrera Racing I à Lausanne. Prix du déplacement 5 fr. 25. S'inscrire chez F. Revaz, Salon de coiffure, en Ville.

Martigny II se rendra à St-Maurice, tandis que nos braves juniors bénéficieront d'un repos avant les grandes finales romandes.

Cercle d'étude de la S. s. d. C.

Toutes les personnes qui s'intéressent aux questions comptables sont cordialement invitées à la conférence que donnera M. Marc Moret sur « L'Organisation judiciaire », le jeudi 16 avril, au rez-de-chaussée du Collège municipal, à 20 h.

Gym d'hommes

Ce soir *mercredi*, assemblée au Café Disières, à 20 h. 15.

Bizarrerie politique. — D'après le compte rendu du *Nouvelliste*, M. Albert Papilloud, avocat et député à Conthey, s'est fait l'un des champions de la candidature Schnyder.

On sait que M. Papilloud a été élu député aux dernières élections en tant que candidat du parti conservateur dissident de Conthey. Il serait intéressant de savoir si, à la fameuse assemblée des délégués de dimanche, il a pris la parole comme conservateur officiel ou comme conservateur dissident. D'aucuns prétendent que ceux-ci ne lui ont donné aucun mandat. C'est donc qu'il s'est exprimé au nom des premiers. Mais alors... il aurait changé de camp !!

Nouvelles de Sion

Le "Grillon du Foyer" au Théâtre de Sion

C'est une excellente idée que des amateurs sédunois ont eue de jouer le « Grillon du foyer » dans notre vieux théâtre. On comprend mieux en effet, en écoutant cette pièce inepte, les défauts qu'un auteur ne doit pas commettre et l'on en tire une leçon instructive : Longueurs du dialogue, immobilité des personnages, enflure du style, lenteur de l'action, invraisemblances des situations, tout cela fait de ces trois actes de M. Ludovic Francmenil une des plus piètres productions qu'on puisse imaginer au cours d'un cauchemar. C'est bête au-delà de toute expression.

L'auteur ne craint pas d'avoir recours aux plus pauvres artifices du théâtre : barbe postiche ou mouchoir qui masque le visage, pour se tirer de son intrigue, avec le minimum d'imagination. Que cette pièce ait eu jadis un certain succès, nous n'en disconvenons pas, mais elle nous paraît insupportable aujourd'hui. Pour se laisser émouvoir par cette fadaise à l'eau de rose, où tout est faux, il faut une naïveté que nous n'avons plus, hélas ! et nous nous en excusons.

Nos amateurs, cependant, ont droit à des félicitations pour le bel effort qu'ils viennent de réaliser dans des conditions difficiles. Il fallut remettre en état le théâtre, aménager la salle, brosser deux décors neufs que le peintre Gautschi conçut avec talent et tout cela témoignait d'une belle ardeur. Quel dommage, en vérité, que le choix de la pièce ait été si malheureux !

Des professionnels n'eussent pas sauvé cette œuvrette et par conséquent nous ne jugerons pas des amateurs sur une entreprise impossible. Cependant, la mise en scène de M. Jordan eût gagné à plus de variété.

L'interprétation a souffert des défauts du texte et quand un dialogue interminable offre un médiocre intérêt c'est entendu qu'un amateur sombre invariablement dans la monotonie. C'est ainsi que les jeunes filles laissaient parfois « chanter leurs voix », retombant souvent dans les mêmes inflexions. Mlle G. W., dans le rôle de Dot, ne fut pas exempte de ces défauts en dépit de certains dons qu'elle pourra développer. Elle ne manque ni d'aisance ni de naturel. Mlle B. R., qui incernait Mme Freding, a le sens du comique et elle se tirera d'affaire à condition qu'elle ne vise pas à l'effet quand cela n'est pas nécessaire. Charmantes en Bertha Mlle N. R. T. et Mlle Th. S. en May, seulement on sent en elles des débutantes à une timidité qui d'ailleurs a son charme.

Nous préférons cela aux excès de M. R. J. qui dans Takleton résuma son jeu à deux ou trois tics parfaitement déplacés. Néanmoins, c'est avec Ch. M. celui qui a le plus de qualités. Avec du travail, des conseils judicieux, de l'observation, ils camperaient peut-être des types intéressants. Bonne composition de M. A. R. dans Caleb, mais pas assez de vérité dans les gestes ni de variété dans le débit. M. E. B. qui personnifiait Edouard fut trop terne, en dépit de certains bons moments. Il est vrai que son personnage — le plus artificiel de la pièce — était condamné d'avance.

Enfin tous savaient leurs rôles, ce qui n'est pas un maigre hommage à leur rendre quand on songe à la somme d'âneries qu'il leur fallut mémoriser.

Par une ingénieuse disposition de la scène, l'acoustique était excellente : on ne perdait malheureusement pas un mot du texte ! M. Lorétan fut insurpassable dans le rôle effacé d'un grillon que l'auteur voulut symbolique et qui révélait à lui seul un romantisme exécrable. Et dire que tout cela était tiré — tiré par les cheveux — d'un conte de Dickens !

Simple remarque : chaque fois que nos amateurs ont dû interpréter un passage amusant du « Grillon du foyer » ils nous ont révélé des ressources comiques.

Exemple : M. Ch. M., quand il pouffait de rire — un peu trop bruyamment d'ailleurs — ou quand il imitait Takleton marchant à côté d'une voiture. Mlle G. W. quand elle singeait Mme Freding. Mlle B. R. dans certaines attitudes.

Conclusion : Jouez donc, pour commencer, de petites comédies qui vous permettront de vous familiariser avec l'art du théâtre et n'exhumez pas les navets les moins comestibles du vieux répertoire. On ne se donnerait pas la peine de critiquer votre petite troupe si l'on n'avait pas la conviction à la juger sur ce premier essai, qu'en jouant des pièces dans ses cordes, elle devrait arriver à nous offrir un spectacle au point.

Les éléments dont vous disposez deviendront de bons amateurs dans la mesure où ils seront sévères avec eux-mêmes, mais aussi envers les auteurs !

A. M.

A la Cible de Sion

La Cible de Sion a inauguré dimanche la campagne de tir 1942 par des exercices d'entraînement. Le programme pour la saison prévoit les tirs militaires obligatoires facultatifs les samedi 18, dimanches 19 et 26 avril, ainsi que des exercices samedi 25 avril.

En mai, il y aura samedi le 2 et dimanche le 17 des tirs militaires tandis que des exercices sont à nouveau prévus pour dimanche 3 et samedi 16.

Les membres de la Société sont instamment priés de participer à ces tirs qui constitueront un excellent entraînement pour le concours de sections en campagne à Sion les 30 et 31 mai.

Le mot pour rire...

Femme prudente

Madame. — Mon chéri, avant d'aller voir s'il y a des cambrioleurs dans le salon, dis-moi où tu as placé ta police d'assurance sur la vie ?

Chez les bébés

— Personne ne s'occupe de nous. Comment as-tu fait pour apprendre à marcher ?

— Moi, j'ai pris des leçons par correspondance.

Confédération

Les hôteliers à Zurich

La Société suisse des hôteliers tiendra son assemblée ordinaire des délégués les 9 et 14 juin à Zurich. En choisissant cette ville et cette date, le comité central a tenu compte de l'exposition culinaire intéressant l'hôtellerie et la restauration qui aura lieu à Zurich au cours de la première quinzaine de juin.

Une protestation à Londres

Le Conseil fédéral, au vu d'un rapport attestant que les avions qui survolèrent l'espace aérien suisse dans la nuit du 12 au 13 avril étaient de nationalité anglaise, a décidé d'élever une protestation à Londres contre cette violation de notre espace aérien.

Six œufs en avril

Bien que la ponte des œufs soit actuellement bonne, les livraisons aux centres de ramassage ont été peu satisfaisantes, la plupart des éleveurs de volaille préférant vendre des œufs directement au consommateur. Il devient par là difficile de rassembler les excédents pour les conserver dans les frigidaires. On a donc libéré les coupons en blanc F 5 et E 6 de la carte personnelle de denrées alimentaires et EK 5 et EK 6 de la carte pour enfants ainsi que E 5½ et E 6½ de la demi-carte de denrées alimentaires, qui seront valables jusqu'au 5 mai 1942. La ration totale pour le mois d'avril se trouve ainsi portée à six œufs.

Comme il n'est pas possible de centraliser dans les mesures prévues la conservation des œufs du pays, tous les ménages sont invités à profiter de l'occasion qui leur est offerte de faire une petite provision d'œufs.

Pas de riz en mai !

L'Office de guerre pour l'alimentation communique que les rations de denrées alimentaires pour le mois de mai seront identiques à celles d'avril à l'exception des rations de riz et de légumineuses. La ration de riz est supprimée (sauf pour les enfants) et celle de légumineuses ramenée de 500 à 250 grammes.

Pour les infirmes

L'Association suisse Pro Infirmis s'efforce de faire bénéficier le plus grand nombre possible d'infirmes et d'anormaux des soins médicaux nécessaires à leur état, de l'éducation spéciale, des appareils de prothèse indispensables, de la formation professionnelle qui leur permettront d'exercer une activité en rapport avec leurs facultés limitées. A l'époque de Pâques, Pro Infirmis a envoyé à chaque ménage de notre pays une pochette de cartes en couleur. En les conservant contre un modeste don, vous viendrez en aide à un infirme de votre canton. N'hésitez pas à accomplir ce geste de solidarité. D'avance, Pro Infirmis vous dit un cordial merci.

Promenade et vacances en pays d'Uri

(Corr.) Comme partout, le printemps a aussi fait son apparition au cœur des Alpes centrales de notre pays suisse, dans le canton d'Uri, région très fréquentée par les touristes puisqu'il n'est pas exagéré de dire que les rives enchantées du lac des Quatre-Cantons ont même souvent la visite des Confédérés d'Outre-Sarine.

Or, c'est surtout le « village lacustre de Fluelen », admirablement encaissé entre les eaux bleues du lac et les montagnes, à l'extrémité sud de l'Axenstrasse, connue du monde entier, qui est préféré comme agréable séjour de repos. Le voyageur fatigué trouve en effet à l'Hôtel *Urnerhof* de Fluelen l'endroit rêvé pour se reposer. Son propriétaire, M. Charles Siegrist, chef de cuisine de renom, est toujours en mesure, grâce à son talent culinaire et malgré les difficultés occasionnées par le rationnement, de résoudre de façon juste et satisfaisante les problèmes gastriques.

Notons d'ailleurs qu'une promenade à Fluelen permet actuellement de jeter un coup d'œil aux grands travaux de la double voie qui s'y exécutent dans cette région. Un séjour à l'Hôtel Urnerhof à Fluelen laisse toujours un bon souvenir et le désir d'y retourner...

Fortuna, compagnie d'assurances

La 3e assemblée ordinaire des actionnaires de la « Fortuna », Cie d'assurances à Zurich, s'est tenue le 31 mars sous la présidence de M. E. Wälti, Zurich. Le compte rendu imprimé fait ressortir un portefeuille de 24,917 polices avec un total de capitaux assurés de fr. 32,129,961.—.

L'aperçu que donne le compte de profits et pertes est celui d'une compagnie enregistrant ses premiers succès. Personne ne peut s'attendre à un bénéfice au cours des premières années de développement. Tous les moyens sont affectés à la constitution de réserves et au développement.

Les primes encaissées ont augmenté de 510.000 francs par rapport à l'exercice précédent. Les primes afférentes au portefeuille en cours, par contre, ont augmenté de fr. 813,000.—. C'est à son organisation simple mais rationnelle que la Compagnie doit le développement de ses affaires avec un minimum de frais.

L'anthonome du poirier

De sérieux dégâts, causés par l'anthonome du poirier, sont constatés dans beaucoup de vergers du Valais central. Les boutons à fruits débourrent mal ou pas du tout et sèchent peu après. A l'intérieur de ces boutons se trouve une larve blanche qui est la cause de cet accident. Ce parasite ne pouvant être combattu efficacement que vers la fin de septembre, nous recommandons le procédé suivant : visiter les cultures de poiriers et y repérer en vue du traitement de cet automne, les arbres attaqués par cet insecte. Ramasser tous les bourgeons atteints et les brûler.

Nous insistons sur le fait que les boutons à fruits détruits occasionnent un manque de récolte pendant deux à trois ans. Une négligence dans le traitement de l'anthonome a donc de graves suites.

Nouvelles de l'étranger

En marge des faits internationaux

Le gouffre sans fond de la guerre

Est-il permis, de temps à autre, d'essayer de se représenter les chiffres fantastiques qui traduisent la folie humaine déchaînée qu'est la guerre ?

Nous tirons, à l'usage de nos nombreux lecteurs qui se désolent chaque jour aux nouvelles des destructions que nous annoncent les journaux ou la radio, les renseignements ci-après qui donnent une faible idée du gouffre sans fond où le monde engloutit ses ressources.

Alors que chez nous en Valais, dans un ménage de pauvre diable, on doit économiser un bouton de culotte ou bien regarder à dépenser quatre sous, faute d'un budget plus solide, par ailleurs, dans le vaste monde, ce sont des milliards qui chaque jour s'engloutissent.

Sait-on, par exemple, que la formation d'un pilote capable de conduire un avion de chasse ou de bombardement coûte de 50 à 100.000 francs suisses !

D'ailleurs, un de ces engins seul, abstraction faite de son maniement, représente une fortune. Un avion moderne de bombardement, avec ses perfectionnements, revient en moyenne à un million. Rien que le tableau de bord représente la valeur d'un appareil de la dernière guerre.

Dernièrement, le chancelier de l'Echiquier, sir Kingsley Wood, demandant à la Chambre anglaise des Communes l'ouverture de crédits supplémentaires, a déclaré que l'Angleterre dépense chaque jour 14 ½ millions de livres sterling pour financer la guerre.

Depuis deux ans et demi que dure le conflit, l'Angleterre à elle seule a déjà dépensé autant que pour les 4 ans et quelques mois qu'a durés la guerre de 1914-1918.

Or, on sait que la dernière guerre a coûté à la Grande-Bretagne 9 milliards 600 millions de livres sterling. On assure que les Etats-Unis dépensent actuellement 2 milliards de dollars par mois pour la guerre.

Qu'en peut-il être pour les puissances de l'Axe (Japon, Italie et Allemagne) et les Russes ?

C'est à vous donner le vertige ! Et tout cela pour des factures de la mort !

En tout cas, on pourrait déduire des chiffres cités plus haut que le présent conflit a déjà coûté au monde plus d'argent que toutes les guerres qui se sont succédées sur la terre depuis plus de cent ans.

Or, qu'est-ce qu'on n'aurait pas pu faire en temps de paix avec de pareilles sommes !

Des statisticiens qui sont en même temps des sages ont calculé qu'un seul avion représente cent petites villas, que pour le prix d'un tank même léger, on pourrait obtenir dix tracteurs agricoles et que la somme dépensée pour une mitrailleuse et son approvisionnement pendant une heure de feu permettrait de servir 7000 repas à des indigents.

Et l'on pourrait continuer indéfiniment ces comparaisons. Mais à quoi bon ?

Et pourtant, nous en sommes certain, les peuples, eux, ne veulent pas la guerre, mais en attendant ils sont entraînés, inconsciemment si l'on peut dire, dans cette folie et ce gouffre où s'engloutissent toutes les forces et les valeurs qui font une civilisation.

Et c'est plus que lamentable. R.

M. Laval au gouvernement français

Depuis plusieurs jours la nouvelle se répandait à travers le monde que M. Pierre Laval, ancien président du Conseil, collaborationniste à tout crin, reprendrait une place prépondérante au sein du gouvernement de Vichy. Aujourd'hui, la nouvelle est officielle, car un communiqué de Vichy annonce qu'après leurs nombreux entretiens, MM. Pétain, Darlan et Laval décidèrent de procéder à la constitution d'un gouvernement établi sur de nouvelles bases.

Jeudi, le maréchal Pétain, l'amiral Darlan et le président Laval se réuniront à nouveau.

DECLARATIONS DE M. DE BRINON

L'ambassadeur de France auprès des autorités allemandes de Paris, M. de Brinon, rentré dans la capitale française d'un voyage à Vichy, a donné mardi soir des indications à la presse sur la réorganisation du gouvernement en France.

M. de Brinon a annoncé que M. Laval sera chef du gouvernement français. L'amiral Darlan sera chef des forces militaires sans être ministre. Mais il pourra assister aux réunions du conseil des ministres. L'amiral Darlan reste suppléant du maréchal Pétain. Il n'y aura plus de ministère de la guerre.

Aucune décision n'a encore été prise concernant les autres ministres. M. Pierre Laval présentera au chef de l'Etat une liste des ministres. Le siège du gouvernement français restera à Vichy.

L'ANGLETERRE EST INQUIETE

Dans les milieux autorisés de Londres, on déclare que la transformation du gouvernement de Vichy est un événement d'une grande gravité. On considère que la rentrée de M. Laval est la preuve que désormais la France sera totalement inféodée à l'Allemagne et a perdu son indépendance.

L'Iran rompt avec le Japon

On mande de Téhéran à l'agence Reuter que le cabinet iranien a décidé de rompre les relations avec le Japon.

Les condamnations à mort

FRANCE. Le conseil de guerre de Paris a prononcé mardi un jugement contre 27 communistes qui faisaient partie d'une organisation terroriste. 25 accusés ont été condamnés à mort, un à 5 années de réclusion et un jeune homme de 15 ans à 10 années de prison.

Les condamnés étaient accusés d'avoir fabriqué des bombes, tenu un dépôt d'armes et d'avoir commis 34 attentats et actes de sabotage contre des soldats allemands.

BELGIQUE. Selon des nouvelles publiées par la presse suédoise, la cour martiale allemande de Gand aurait condamné à mort 14 Belges accusés de sabotage et de propagande anti-allemande. La sentence déclare que cette condamnation doit être un exemple pour tous ceux qui écoutent la radio anglaise et qui donnent suite aux conseils qu'elle adresse aux populations des pays occupés.

A La Haye, Henricus Sneevliet a été condamné à mort en sa qualité de président d'un parti illégal ; sept de ses collaborateurs auraient été condamnés à la même peine. La sentence affirme que Sneevliet et ses collaborateurs auraient diffusé des tracts anti-allemands en grande quantité.

Une note américaine à Vichy

M. Sumner Welles, secrétaire d'Etat américain par intérim, a envoyé une note à Vichy en réponse aux représentations faites au sujet de la nomination d'un consul général américain à Brazzaville (sous le contrôle du général de Gaulle). Dans sa note, M. Welles dit : « Jusqu'à ce que la victoire finale ait été remportée et que le peuple de France exerce de nouveau son autorité souveraine sur son propre destin, le gouvernement des Etats-Unis continuera, en ce qui concerne les territoires français dans les régions de l'Afrique ou du Pacifique, de maintenir ou de nouer des relations avec les citoyens français qui exercent une autorité, en fait, sur de tels territoires. »

La note continue en faisant remarquer qu'une partie des territoires français en Afrique est soumise au contrôle effectif « d'autorités qui ne reconnaissent pas la juridiction du gouvernement français de Vichy, qui combattent activement du côté des forces de liberté », et le gouvernement de Vichy n'exerce pas de contrôle sur ce territoire. Si Vichy exerçait ce contrôle, les Etats-Unis auraient communiqué avec Vichy. La note conclut en donnant l'assurance au peuple de France que les Etats-Unis « continueront à maintenir intact son plein respect pour les droits souverains du peuple de France ». Et elle ajoute que ce peuple « peut continuer à avoir confiance qu'après la victoire des nations unies, ces droits lui seront restitués intacts ».

VERS UNE RUPTURE ?

La réponse du gouvernement de Vichy n'a pas encore été remise à Washington par l'intermédiaire de l'ambassadeur Haye. Mais on croit savoir que la France n'accepte pas la note américaine.

Si la réponse française est rédigée dans les termes qu'on dit, on craint à Washington qu'elle n'aboutisse à la rupture des relations diplomatiques entre la France et les Etats-Unis. Au surplus, on pense que le retour au pouvoir de M. Laval se traduira presque fatalement par des décisions politiques qui empêcheront le gouvernement de Washington de maintenir un ambassadeur à Vichy.

La guerre durera...

Parlant à l'occasion de la journée panaméricaine, M. Roosevelt a déclaré que la guerre durerait encore deux ou trois ans. « La victoire finale, déclara-t-il ensuite, ne fait pas de doute. Mais nous devons nous attendre encore à bien des épreuves avant que notre but soit atteint. »

M. Roosevelt a dit encore : « Ce qui est actuellement en jeu, c'est l'avenir de la civilisation, de la démocratie et de la liberté. C'est aussi la défense de l'hémisphère occidental. Mais tout ne sera pas terminé lorsque l'ennemi aura été vaincu. Toutes les forces des nations libres ne seront pas de trop pour mener à chef la besogne de redressement qui s'imposera alors.»

Réapprovisionnement en maïs

des maisons de commerce

Pour le mois de mai, la carte personnelle entière de denrées alimentaires prévoit une ration de 150 grammes de maïs à la place de l'attribution de riz accordée jusqu'ici. Afin que les coupons de maïs distribués puissent être partout échangés, d'une manière normale, contre la marchandise à laquelle ils donnent droit, les maisons de commerce sont tenues de constituer à temps des stocks de maïs suffisants. A cet effet, les détaillants devront convertir en coupons de grandes rations « maïs » les coupons de consommateurs « riz » du mois d'avril 1942 qu'ils détiennent. La conversion des coupons de consommateurs « riz » du mois de mars 1942 peut se faire, au gré du détaillant, en coupons de grandes rations « riz » ou « maïs ».

OFFICE FEDERAL
DE GUERRE POUR L'ALIMENTATION.

Berne, 13.4.42. (C. P. No 6).

VU LE GRAND SUCCÈS

2 séances supplémentaires **Au Corso** **Mercredi et Jeudi, de**

Kœnigsmark

VENDREDI, exceptionnellement : 1re du **Cavalier Noir du Kantzas**

LES LIVRES

Education du corps et de la pensée

Sous ce titre, M. Julien Anex, professeur de culture physique à Genève, et diplômé de l'Université de Paris, publie quelques considérations du plus vif intérêt tirées de 35 ans d'expérience.

Ce petit livre est une synthèse concise et vivante des principes de vie les plus efficients et les plus harmonieux. Il ramène les problèmes de l'existence à quelques idées fort simples, mais d'une application pas assez répandue.

Citant Emile Coué « Apprenez à conduire votre imagination et la vie vous sera facile », M. Anex démontre avec une évidente clarté la puissance prodigieuse de la pensée et le pouvoir que l'homme peut obtenir en la maîtrisant, et en la dirigeant dans un sens favorable à ses désirs et à ses aspirations. Il explique la conséquence inévitable de la loi divine du *« choc en retour »*. Si nous entretenons, dit-il, pour une personne une pensée d'amour ou de haine, ou si nous exprimons cette pensée à son égard, nous mettons en action une cause qui nous apportera en retour précisément ce que nous aurons semé. La loi de cause à effet est donc absolue. Pour obtenir la maîtrise de soi et pour faciliter la réalisation de nos désirs — dans l'ordre de l'harmonie et de la paix — M. Julien Anex préconise la pratique quotidienne de la *respiration consciente* qui assure, ajoute-t-il, la libération des entraves physiques et morales.

Préfacé par M. Pierre Besse, professeur à l'Université de Genève, ce livre rendra de précieux services et sera une révélation pour tous ceux qui aspirent légitimement à une vie féconde et heureuse. *v. d.*

✝

Madame Joséphine FAVRE-GIROUD et ses enfants Gabrielle, Marguerite, Maurice, René et Eliane, à Chamoson ;
Madame Veuve Alice CARRUZZO-FAVRE et ses enfants, à Chamoson ;
Monsieur Jules FAVRE, à Chamoson ;
Monsieur Maurice FAVRE, à Chamoson ;
Monsieur et Madame Marius BOCHATAY-FAVRE et leurs enfants, à Lavey-Village ;
Les enfants de feu Eugène CARRUZZO-GIROUD, à Chamoson ;
Monsieur et Madame Léopold GIROUD-MAYE et leurs enfants, à Chamoson ;
Monsieur et Madame André GIROUD-JORIS et leur fils, à Chamoson ;
Monsieur Paul AUBERT-GIROUD et ses enfants, à Chamoson ;
Madame Aline GIROUD, en Amérique ;
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul FAVRE-GIROUD

leur très regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur profonde affection dans sa 43me année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson, le jeudi 16 avril 1942, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire part.

✝

La Maison *Les Fils Maye S. A.*, vins à Riddes, a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul FAVRE-GIROUD

chef-caviste

son dévoué et fidèle employé.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 16 mars 1942, à Chamoson à 10 heures.

✝

Madame Uve Charles VALENTINI *et famille remercient sincèrement les personnes qui, de toutes parts, leur ont témoigné de si grandes marques de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper et les prient de trouver ici leurs sentiments de reconnaissance émue.*

MINEURS

Les Mines d'Anthracite des Arpalles S. A., à Orsières (Valais) engageraient de suite quelques mineurs et quelques mineurs-boiseurs expérimentés.

Cantine et dortoir sur le chantier.

Les offres de service doivent être adressées au bureau des Mines d'Anthracite des Arpalles S. A., à Orsières (Hôtel Terminus).

ÉTOILE **Dès vendredi**

Un film français mystérieux qui se déroule dans un grand music-hall parisien

Le Dernier des Six ?

ON CHERCHE une

Jeune FILLE

pour aider à la cuisine et servir au café.

S'adresser au Café de la Place, Martigny-Ville.

REGISTRES

MAGASIN de l'Imprimerie Nouvelle A. Montfort, Martigny

Chantier Sulzer Frères, à Vernayaz
engagerait
5 bons MANŒUVRES
entre 18 et 40 ans. Bons gages assurés. — S'adresser à **E. MAY,** monteur, Hôtel de la Gare, Vernayaz

Communication concernant l'approvisionnement en plantons de légumes

Le moment est venu de repiquer les plantons de légumes. Nous rappelons à tous les planteurs, agricoles et non agricoles, qu'il existe partout dans le pays de nombreuses « exploitations contrôlées pour la culture des plantons de légumes », à même de satisfaire la demande en plantons sains et de bonne qualité. Ces planteurs soutiendront efficacement les mesures prises par les autorités pour assurer l'emploi rationnel des semences disponibles en achetant des plantons, plutôt que des semences. La liste des « exploitations contrôlées » est publiée par les offices communaux pour la culture des champs et les offices cantonaux des cultures maraîchères. Ceux-ci assurent la répartition des excédents de plantons. Adresser toutes demandes à ce sujet aux dits offices. La section de la production agricole et de l'économie domestique de l'office de guerre pour l'alimentation, à Berne, tél. 3 96 31, encourage et soutient les efforts des dits offices cantonaux et communaux en organisant l'échange des excédents de plantons entre les différentes régions de notre pays.

Office de guerre pour l'alimentation.
Berne, 10 avril 1942 (C. P. No 4).

DEMANDEZ
les excellents
Echalas
triangulaires, *imprégnés à l'Aluminium — Silico — Fluorid. - Durabilité et grde valeur antiseptique*
Pfefferlé & Cie, Sion tél. **2.10.21**

ON CHERCHE mineurs boiseurs, manœuvres
pour entrée immédiate mines de fer du Valais. S'adresser : Mines du Mont-Chemin, à **Chemin s. Martigny** (tél. 6.14.54 Martigny)

Ma femme est une artiste
Pour tout ce qui touche à la cuisine, ma femme est une artiste sans pareille. Sa dernière création: la salade de pommes de terre ASTRA! Un vrai prodige, un régal étonnant, par ces temps de restrictions! Elle a d'ailleurs trouvé une aide de premier ordre . . la
Sauce à Salade ASTRA
sans huile ni graisse

Jeune Fille
est demandée comme
Vendeuse
par magasin d'alimentation à Martigny. — Faire offres par écrit, avec références, à case postale 20578, Martigny-Ville.

A VENDRE
5000 échalas
mélèze rouge, 1re qual. 1 m. 50. 1500 blancs 1 m. 50 et pour tomates. — S'adr. **SPRUNG, Naters, tél. 4.16.**

ÉNORME ASSORTIMENT DE
Sacs de dames
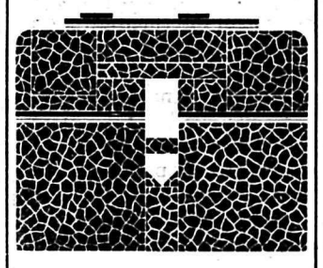
Magasin de l'Imprimerie Nouvelle

HERNIE
Bandages **1re qualité** élastique ou à ressort. **BAS PRIX.** Envois à choix. Indiquer tour et emplacement des hernies.
Rt Michell, spécialiste, 3, Mercerie, **Lausanne.**

Ecole de
COIFFURE
M. ROBERT, Prof. Diplômé, **Tél. 33383 - Lausanne**
Coiffeurs apprenez et perfectionnez-vous dans l'ondulation, mise en plis, permanente, etc.

A VENDRE
3 bétonneuses
avec moteurs Bernard, en parfait état.
Téléph. 2.21.49, Sion.

ON CHERCHE
Jeune FILLE
pour aider au ménage et à la campagne.
S'adresser à Mme FAVRE, entrepreneur, Saxon.

Lecteurs !
Favorisez
LE commerce national !
vous ferez œuvre d'entr'aide intelligente et de solidarité et sortirez des affres du chômage nombre de vos COMPATRIOTES !

L'Economie de guerre expose

C'est par des décrets, des ordonnances et des prescriptions que les autorités ont l'habitude de s'adresser au public. Et il est de coutume que les offices de l'économie de guerre en particulier se rappellent au souvenir de la population au moyen de restrictions ou de menaces. Il est donc d'autant plus remarquable qu'une autorité de l'économie de guerre change une fois de ton et entreprenne de renseigner le peuple suisse par une *exposition* sur les problèmes principaux que pose l'économie de guerre en général, ainsi que sur son activité. L'exposition *En temps de guerre, il faut créer et pourvoir,* qui aura lieu du 18 au 28 avril dans le cadre de la 26e Foire suisse d'échantillons à Bâle, permettra au visiteur de se faire une idée précise de l'économie de guerre ; on montrera ensuite les efforts tenaces de l'industrie et de l'artisanat suisses pour maintenir l'activité dans notre pays, en dépit de toutes les difficultés et de toutes les pénuries. C'est en pleine harmonie que les entreprises industrielles, les instituts de recherches scientifiques et les autorités de l'économie de guerre ont travaillé pour adapter notre production aux exigences présentes, découvrir des méthodes et des procédés nouveaux et remplacer autant que possible les substances rares par des matières suppléantes. Ainsi que l'observateur pourra s'en convaincre à l'exposition de Bâle, les résultats de ces efforts sont extrêmement réjouissants dans tous les domaines de l'économie industrielle et artisanale et apportent une nouvelle preuve de la capacité de rendement et de la volonté de résistance du peuple suisse, créateur de valeurs réelles.

Qu'aucun des visiteurs de la 26e Foire suisse d'échantillons de Bâle ne manque de vouer une attention spéciale à l'exposition de l'économie de guerre, organisée de concert par l'office de guerre pour l'industrie et le travail et la centrale fédérale de l'économie de guerre ; il en emportera une sensation de réconfort et un profit durable.

Service d'information
de la Centrale fédérale de l'économie de guerre.
Berne, le 11.4.1942 (C. P. No 5.)

Nouveau !
Radio-Atlas
à Fr. 5.50 12 Cartes topographiques contenant les cartes d'Europe et du Monde
En vente au
Magasin de l'Imprimerie Nouvelle, Martigny

Ruf Organisation
Un contrôle rigoureux du stock
est aujourd'hui décisif pour les bénéfices. L'organisation RUF renseigne de suite sur le stock, sa valeur, les variations des prix de revient, les commandes qui s'imposent. Demandez nos propositions.
ORGANISATION RUF LAUSANNE
13, rue Pichard
Tél. 2 70 77

On cherche pour tout de suite ou époque à convenir
Bonne à tout faire
de toute confiance et de la campagne, sachant bien cuire, au courant d'un ménage soigné et parlant français. Bons gages et vie de famille assurés. Certificats et photo demandés. S'adr. *Mme Ch. Sydler, Auvernier 86.* Tél. 6 21 62 (Ntel).

ON CHERCHE un bon fromager
pour alpage de 180 vaches avec écuries. Faire offres avec références sous P 2908 S Publicitas, Sion.

Jeune ménage
travailleur et solvable, **cherche à louer ou acheter**
PETIT COMMERCE D'ALIMENTATION
ou autre. Faire offres sous chiffres P. 11814 F. à *Publicitas, Fribourg.*

CONFIEZ
vos réparations et transformations de
Moteurs, Transformateurs, Ventilateurs, Aspirateurs, Perceuses et tous autres app. électriques aux spécialistes
Bruchez & Walter
Atelier Electro-méc., tél. 6.11.71
Martigny-Bourg

Feuilleton du « CONFEDERE » No 23

Jean et Jeannette

ROMAN de Théophile Gautier

Le soir, elle dansa son pas tout de travers, perdit la mesure, confondit les temps et risqua de se faire siffler, car elle cherchait des yeux le vicomte dans la salle, et ne le voyant pas dans sa loge habituelle, elle tâchait de fouiller du regard les clavecins et les bonnets d'évêque où elle le soupçonnait en bonne fortune avec quelque rivale ; elle ne put rien découvrir et rentra toute dépitée dans la coulisse, sans même penser au peu d'effet de la gargouillade qu'elle venait d'exécuter assez mal, il faut le dire, et qui lui eût attiré, bien réussie, des applaudissements qui, certes, eussent fait enrager son amie Guimard.

Le souper, qu'elle était dans l'habitude de donner après la représentation, fut le plus triste et le plus maussade du monde, quelques efforts que fissent pour l'égayer les convives et les parasites qui ne manquent jamais à ces sortes de fêtes. — Ce fut peut-être pour la première fois qu'on s'ennuya chez Rosette.

Le lendemain, voyant que Candale n'arrivait pas, elle résolut un grand coup de tête : ce fut de l'aller trouver, quoique son amour-propre de femme en pût souffrir ; mais l'amour, qui est plus fort que la mort, n'a pas de peine, lorsqu'il est véritable, à l'emporter sur la vanité.

Elle s'habilla comme une femme qui veut être irrésistible, avec un goût, une grâce et une richesse inouïs. Il semblait que les fées eussent arrangé de leurs mains les délicates merveilles de sa coiffure et bâti sa robe avec des pétales de fleurs, tant elle était frêle et légère, quoique relevée d'agréments de toutes sortes.

Son chignon à la Dubarry, invention charmante due à la favorite, et qui séduit par un air voluptueux et négligé, comme si la chevelure détachée par une main téméraire eût été relevée à la hâte ; l'épingle d'or, ayant pour tête un gros diamant et piquée de biais, ornement que n'adoptent pas les prudes, mais qui sied à ravir, lui donnaient une physionomie de nymphe en conquête des plus agaçantes, et à laquelle le vieux Priam lui-même n'eût pas résisté, malgré les neiges de l'âge.

Elle monta dans un superbe vis-à-vis dû à la tendresse du prodigue prince de R..., et qui n'avait pas coûté moins de cinquante mille livres ; magnificence qui ne doit point surprendre, lorsqu'on songe que la Guimard se promène à Longchamp dans une voiture aux roues cerclées d'argent et traînée par six chevaux ferrés de même, rien ne semblant assez beau à ces impures qui prennent plaisir à souiller l'or pour narguer la vertu pauvre.

Rien n'était plus magnifique et plus élégant en même temps que la voiture où monta Rosette la danseuse ; une reine ne l'aurait pas souhaitée plus luxueuse.

Outre le chiffre de Rosette tracé en fleurs, qui formait le milieu des quatre panneaux principaux, sur fond d'or, sur chacun des panneaux de côté l'on voyait répétés, d'une part, une corbeille garnie d'un lit de roses sur lequel deux colombes se becquetaient lascivement ; de l'autre, un cœur transpercé d'une flèche, le tout enrichi de carquois, de flambeaux, de tous les attributs du dieu de Paphos.

Ces emblèmes ingénieux étaient surmontés d'une guirlande en fleurs de burgau, la plus belle chose qu'on pût voir de ses deux yeux. Le reste était proportionné.

Chacun, on voyant passer ce char magnifique, s'écriait que jamais les arts n'avaient été poussés à ce degré de perfection et que la galanterie ne pouvait aller plus loin.

Ce fut dans ce superbe équipage que Rosette se rendit à l'hôtel de Candale, faisant l'admiration des hommes et le désespoir des femmes, qui s'indignaient de ce qu'une *espèce* affichât un tel luxe, lorsque elles-mêmes étaient forcées de marcher à pied ou de se faire voiturer dans des carrosses de l'autre siècle, aussi surannés que ridicules, mais bien dignes de charrier ces laiderons rechignés et ces vertueuses momies.

Le suisse, colossal et convenablement vermillonné et bourgeonné, secouant la poudre de sa perruque à chaque mouvement, et faisant osciller sur le dos de sa livrée son énorme queue garnie d'un crapaud, ouvrit la porte avec empressement, et le vis-à-vis, traîné par quatre magnifiques chevaux aux crinières nattées de rose et d'argent, tourna dans la cour sablée et vint s'arrêter devant le vestibule de l'escalier qui égalait celui d'un château royal, pour la majesté et le grand coût de la décoration.

Là, un valet de pied, assis sur une banquette, et jouant aux cartes avec un piqueur, répondit au laquais de Rosette que le vicomte de Candale n'y était point.

Peu contente de cette réponse, qui déconcertait ses plus chères espérances, Rosette fit approcher le valet de pied et le voulut interroger elle-même.

— Lafleur ou Labrie ? dit-elle d'un ton interrogatif.

— Lafleur, pour vous servir, madame, répondit le valet en saluant.

— Réponds-moi franchement, Lafleur ; ton maître est chez lui ?

— Non, madame, il n'y est point.

— Tu es sûr qu'il ne se fait point céler ?

— S'il se faisait céler pour les fâcheux, il y serait pour madame. M. le vicomte de Candale nous donne pour consigne de laisser passer les jolies femmes, répondit le maraud, qui se piquait d'esprit et lisait quelquefois des romans dans les antichambres.

— Tu es galant, Lafleur, comme un valet de comédie. Voilà deux louis pour ton compliment.

» Tu dis que ton maître t'ordonne de laisser passer les jolies femmes... à moins cependant qu'il n'y en ait déjà une chez lui.

» N'est-ce pas qu'il y en a une ?

— Oh ! non, madame. Lorsque M. le vicomte est en affaire réglée, il va dans sa petite maison du faubourg.

— C'est juste, dit Rosette ; où avais-je l'esprit ?

— Faudra-t-il dire à M. le vicomte que madame est venue ?

— Oui, n'y manque pas.

— Madame... de quoi ? dit le valet avec un air malicieux, quoique plein de respect ?

— Rosette tout court, ou, s'il te faut un titre, Rosette de l'Opéra, cela vaut un titre de duchesse.

— C'est bien, madame, je n'aurai garde de l'oublier, et je vais boire les deux louis à votre santé, avec mon ami Champagne.

Rosette fit dire à son cocher de toucher vers le faubourg de..., où se cachait la petite maison du vicomte de Candale, qu'elle connaissait par les récits de ses compagnes, sans y être allée elle-même, hélas !

Ce n'est pas d'ordinaire en si brillant équipage qu'on se rend à ces mystérieux asiles, mais bien en carrosse uni, avec une livrée grise, empaquetée d'une vaste thérèse ou quelque voile rabattu sur la figure, ou dans une chaise hermétiquement close qui vous jette à la porte, ouverte et fermée aussitôt, sans que le passant curieux ait pu saisir autre chose que la pointe d'une mule de satin et le bout des doigts gantés soulevant le marteau ou tirant le pied de la sonnette.

Comme Rosette n'avait rien à ménager, ni frère féroce, ni mari jaloux, ni protecteur en titre, elle ne risquait rien à se montrer à découvert, et s'en alla heurter bravement à la porte de la petite maison.

Un valet couvert d'une livrée de fantaisie, et qui habitait là au cas qu'un rendez-vous de jour ou de nuit y amenât M. le vicomte, ouvrit aussitôt et introduisit Rosette dans le sanctuaire.

Ce vénérable portier de Cythère avait l'air grave, empesé, discret et pénétré de l'importance de sa place, qui n'était pas une sinécure, car jusqu'alors le vicomte avait mené joyeuse vie.

Il ne parut nullement étonné de la présence de Rosette, quoiqu'il ne l'attendît pas ; mais M. de Candale avait auprès des belles des façon si persuasives et si triomphantes, que le temps lui manquait souvent pour prévenir les ministres de ses voluptés ; celui-ci pensa donc que c'était un rendez-vous impromptu, et que le vicomte allait arriver.

Cette petite maison, que rien ne décélait du dehors, et qui se cachait derrière de grands murs, insignifiants, vieillis à dessein pour ne pas attirer l'œil, était une des plus élégantes du faubourg : tout y était disposé pour le plaisir et le mystère.

Quatre ou cinq pièces plafonnées en coupole et prenant le jour de haut, la composaient. Tout ce que le luxe peut inventer de rare et de voluptueux y était réuni.

Les mythologies amoureuses dues au pinceau agréable et léger de Boucher, le peintre des Grâces et des Amours, agrémentaient les plafonds et les dessus de porte.

Les lambris tourmentés et tarabiscotés avec un caprice inouï étincelaient de dorures en or de plusieurs couleurs et représentaient des rocailles, des palmes, des fleurs entremêlées de musettes, de flûtes de Pan, de nids de colombe, de lacs d'amour, de flèches, de cœurs, de coupes, de flacons et autres attributs galants, sculptés avec beaucoup d'art et de délicatesse.

L'ameublement était des plus galants et des plus magnifiques. De grandes glaces semblaient prêtes à multiplier les objets charmants dont ces lieux enchanteurs avaient le privilège de recevoir la visite.

D'énormes vases de Chine en céladon craquelé y contenaient les fleurs les plus rares, incessamment renouvelées ; des tapis épais, semés de roses, y assourdissaient les pas.

Mais une partie qui avait été l'objet d'un soin tout particulier, c'était celle des sophas, des duchesses et des paphos.

Le sopha du boudoir, entre autres, d'une étoffe bleu de ciel relevé de passementerie et de glands d'argent, eût offert un logement riche et commode à l'âme d'Amanzëi, le conteur favori de Schahabam, et eût pu lui fournir autant d'aventures à lui seul que tous les divans d'Agra.

XVIII

La solitude de la petite maison fit plaisir à Rosette qui, tout en désirant voir Candale, craignait de l'y rencontrer.

Pour laisser un signe de sa venue, elle défit un superbe bracelet orné d'un camée représentant Terpsychore dansant, tandis qu'Euterpe joue de la flûte, et le posa sur un oreiller du sopha, de façon à ce qu'il pût être vu et trouvé facilement. Mais elle se retira après avoir regardé à sa montre l'heure qu'il était, comme quelqu'un qui ne peut plus attendre.

— Je reviendrai, dit-elle au laquais.

(à suivre)